

# faje

FONDATION  
POUR L'ACCUEIL  
DE JOUR  
DES ENFANTS

La Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) subventionne ces institutions depuis 2007, grâce à l'argent qu'elle reçoit du Canton, des employeurs vaudois et des communes\*.

Cela vous permet de payer l'accueil en proportion de votre revenu.

Pour vous permettre de concilier votre travail et vos responsabilités familiales, vous placez votre enfant dans une crèche-garderie, dans une UAPE, un APEMS ou chez un-e accueillant-e en milieu familial.



La FAJE a obtenu des fonds de la Confédération dans le cadre d'un programme mis en place sur une durée limitée.

Grâce à cet argent elle a pu mener en 2022 et 2023 une action spéciale en faveur des parents qui plaçaient leurs enfants dans une institution subventionnée.

Elle peut se permettre de renouveler pour une ultime édition cette opération exceptionnelle, en novembre 2024.



La FAJE finance directement la réduction de 20% de votre facture du mois de novembre 2024.

Pour tout complément d'information:  
Sylvie Lacoste, Directrice de la FAJE  
021 613 03 82

\*La Loterie romande apporte également son soutien.

